



## DROIT ET CROISSANCE

FAIRE DU DROIT UN VECTEUR DE CROISSANCE

Institut Droit & Croissance  
C/o Institut Louis Bachelier  
28 place de la Bourse  
75002 PARIS

Le 26 juin 2017

Madame, Monsieur,

En ma qualité de présidente de Droit et Croissance (« Droit & Croissance »), je vous remercie de votre intérêt pour notre action ; votre soutien est essentiel à la mise en œuvre de nos projets et à notre développement.

Grâce à vous, nous avons pu mener à bien nos multiples projets de l'année 2016. Je souhaiterais revenir sur ces réalisations et vous présenter nos objectifs pour 2017.

En 2016, les publications provenant de Droit & Croissance parues dans des revues de référence, ainsi que dans des quotidiens et hebdomadaires juridiques et économiques témoignent de la vivacité de notre réflexion et de la plus grande sensibilité à nos idées du public profane comme du public averti.

Droit & Croissance a également été à l'origine de plusieurs manifestations détaillées dans son rapport d'activité, ayant permis de rassembler les acteurs du droit, de l'économie et de la finance autour de thématiques communes.

2017 marque le début d'une nouvelle ère pour la France sur le plan politique. Souhaitons que les réformes importantes pour le pays et l'Europe soient menées à bien. Droit & Croissance entend jouer pleinement son rôle de ce point de vue. Ainsi, nous avons décidé de poursuivre notre développement en axant nos efforts sur les sujets que nous considérons devoir dorénavant être traités principalement au niveau Européen : tels que droit des marchés financiers, droit bancaire, droit des sociétés et droit des entreprises en difficulté, sans oublier bien évidemment le droit de la concurrence. Nous

travaillerons en conséquence davantage de concert avec les services de la Commission européenne.

Outre les sujets techniques sur lesquels Droit & Croissance est attendu, notre Institut entend également participer aux débats sur la loi de moralisation et de transparence de la vie publique en France. Droit & Croissance est attaché depuis son origine à une gestion très sévère des conflits d'intérêts et rappelle la nécessité de renforcer l'expertise du Parlement afin d'améliorer le contrôle de l'exécutif.

#### Point sur les finances

- En 2016, 94 245,98 € ont été apportés. Le détail des comptes figure à la fin du rapport annuel ci-joint ; ce montant correspond à une hausse de 87 % par rapport à l'année dernière (pour mémoire, 50 175 € ont été apportés en 2015).
- Tout soutien financier nous est important pour garantir la pérennité, le développement et l'indépendance de Droit & Croissance, consolider son influence et contribuer à son ambition d'aider au défi de la croissance en France.

*(Pour mémoire, les particuliers bénéficient d'une déduction d'impôt égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable.)*

En soutenant par un don l'action de Droit & Croissance, vous aurez accès à nos manifestations et aurez l'occasion de rencontrer les auteurs de ses publications et ses partenaires, vous pourrez échanger avec les membres de notre réseau et ainsi renforcer le rayonnement de ce laboratoire d'idées.

Sous cet angle, votre soutien à Droit & Croissance est essentiel.

Sophie VERMEILLE  
Présidente  
svermeille@droitetcroissance.fr



# DROIT ET CROISSANCE

FAIRE DU DROIT UN VECTEUR DE CROISSANCE

Institut Droit & Croissance  
C/o Institut Louis Bachelier  
28 place de la Bourse  
75002 PARIS

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### **I. Activités marquantes de Droit & Croissance en 2016**

#### **Publications**

##### **I. Études (>25k signes)**

- « Un droit pour l'innovation et la croissance »  
avec le concours de la Fondapol  
article publié dans la Revue trimestrielle de Droit financier (RTDF)
- « La qualité de la règle de droit comme vecteur de croissance »  
article publié dans la Revue trimestrielle de Droit financier (RTDF)
- « Cumul de mandats d'administrateur et risques anticoncurrentiels : un vide juridique en Europe ? »  
article publié dans la revue Concurrences.

##### **II. Policy briefs (3k-7k signes)**

- « French institutions, Innovation and Growth »  
Oxford Business Law Blog
- « Areva, jusqu'où l'Etat doit-il intervenir? »  
La Tribune - 25/02/2016
- « La politique de la sueur froide »  
L'Opinion - 15/02/2016
- « L'Économie est entrée dans le XXIème siècle, au tour du droit! »  
La Lettre des Juristes d'Affaires - 03/2016

## **Conférences organisées par Droit & Croissance et contributions à des conférences extérieures**

- « *EU Insolving Reform : Lessons from France* »

**12 juillet 2016**

Dans le cadre de la conférence « *Convergence of insolvency frameworks within the European Union – the way forward* » organisée par la Commission européenne, Sophie Vermille, Présidente de Droit & Croissance, a présenté ses réflexions, inspirées de l'exemple français, sur l'importance du respect de l'ordre des créanciers dans le droit des procédures collectives. Après avoir souligné les biais que pouvait entraîner un traitement égalitaire de tous les créanciers aux intérêts parfois antagonistes, elle a pointé l'impact de l'évaluation des actifs d'une société en difficulté sur l'ordre des créanciers.

- **Conférence internationale « Droit des faillites et restructurations financières »**

**28 octobre 2016**

Droit & Croissance a organisé le 28 octobre 2016 dans les locaux de la Banque de France une conférence internationale sur le thème du droit des faillites et de la pratique des restructurations financières. Cette conférence d'une journée a rassemblé, autour d'intervenants de premier plan venant de tous horizons, géographiques et professionnels, plus de 180 personnes. Elle a notamment bénéficié de la présence du Gouverneur de la Banque de France. En lien avec les engagements de Droit et Croissance, cette conférence s'est attachée à permettre un dialogue fécond entre les praticiens, le monde académique et les pouvoirs publics, sur un sujet où les interactions entre ces trois univers sont essentielles. En s'appuyant sur des expertises économiques, financières et juridiques, cette conférence a notamment permis d'aider au développement de la pensée sur le droit des faillites et les restructurations financières, afin de favoriser le développement de la future régulation dans ce domaine, en particulier au niveau européen.

- **CRESSE Conference – Rhodes**

**02/07/2016**

Dans le cadre de la conférence annuelle du CRESSE (Competition and Regulation European Summer School), Florence Thépot a présenté les travaux de Droit & Croissance en matière de réglementation des mandats d'administrateurs croisés aux conseils d'administration des entreprises européennes.

## **II. Gestion**

Droit & Croissance compte actuellement environ soixante-dix membres actifs, impliqués tant dans la gestion du Droit & Croissance que dans la recherche, y consacrant jusqu'à 75% de leur temps.

### **Comité de direction :**

Sophie VERMEILLE, **Présidente** ; Thomas PHILIPPON, **Vice-Président** ; Bernard DESOLNEUX, **Directeur** ; Lucien RAPP, **Trésorier** ; Mathieu LUINAUD, **Secrétaire Général** ; Yann COATANLEM ; Jacques DELPLA ; Benjamin FREMAUX ; Frank GENTIN ; Emmanuelle MIGNON ; Isabelle ROUX-CHENU ; Ludovic SUBRAN

En mai 2017, Gilles de Margerie a dû démissionner de son poste de vice-président de Droit & Croissance après avoir été nommé directeur de cabinet de la ministre de la santé.

### **Comité d'orientation :**

William AZAN ; Alain BLOCH ; Thomas BOURVEAU ; Luca ENRIQUES ; Olivier FRÉGET ; Aurelio GURREA MARTINEZ ; Olivier JOUFFROY ; Augustin LANDIER ; Benjamin LE PENDEVEN ; Olivier LECOMTE ; Ejan MACKAAY ; Constance MONNIER ; Anne PERROT ; Alain PIETRANCOSTA ; Guillaume SARLAT ; Thibault SCHREPEL ; Felix STEFFEK ; Adrien TENNE ; Florence THEPOT ; Philippe TIBI ; Hubert de VAUPLANE ; Marco VENTORUZZO.

## **III. Analyse des comptes 2016**

### **Situation comptable de Droit & Croissance au 31 décembre 2016**

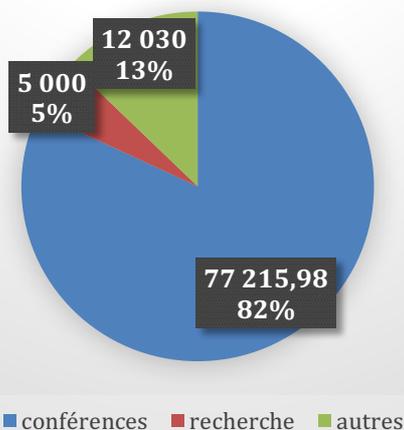
La situation financière de Droit & Croissance indique un solde créditeur de 9 658,76 €.

### **RECETTES**

En 2016, les recettes de D&C s'élèvent à 94 245,98 € et se répartissent ainsi :

- 77 215,98 € collectés grâce au sponsoring de notre conférence *restructuring*, soit environ 82 % des recettes totales, contre 71 % l'an dernier ;
- 12 030 € de dons et cotisations ;
- 5 000 € collectés grâce à des commandes de publications. Ce poste de recettes augmente, puisqu'il s'élevait à 4 118 € l'an dernier. Cela confirme le sérieux du travail de D&C et la renommée de son expertise.

## Ventilation des recettes en 2016



## DÉPENSES

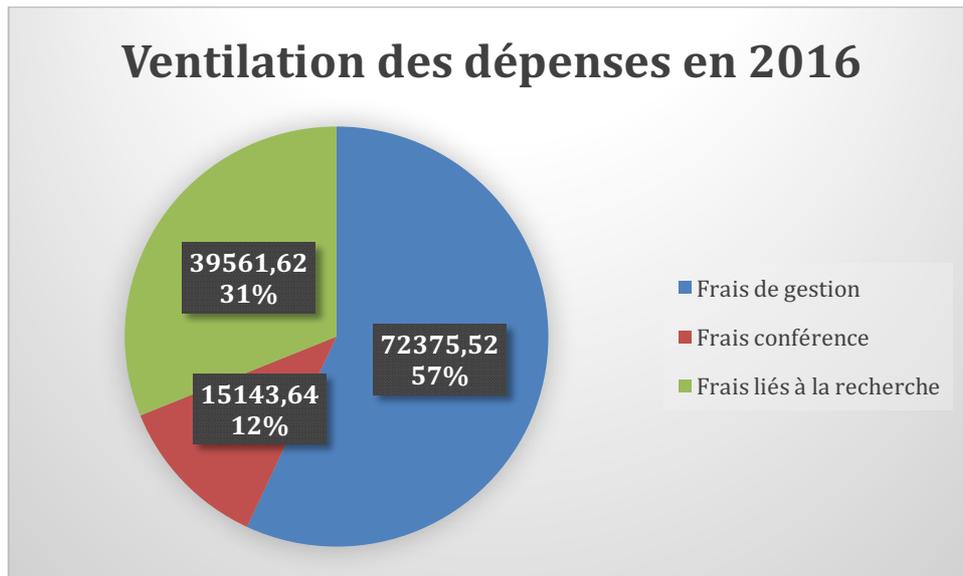
Les frais de gestion (SG&A) sont le poste budgétaire le plus important de D&C. Ils représentent 57 % du montant total des dépenses et s'élèvent à 72 375 €. Ces dépenses correspondent principalement aux frais de fonctionnement quotidiens : les frais informatiques (optimisation des logiciels et services de *cloud computing*), les frais de gestion du site Internet (étant précisé que D&C n'emploie aucun salarié mais a recours à des autoentrepreneurs pour assurer ces fonctions), ainsi qu'en enfin, les frais internes liés à l'organisation de la conférence (à l'exclusion des prestations de service facturées par les tiers).

Les frais externes dans le cadre des conférences et les frais liés à la recherche sont les deux autres postes budgétaires significatifs pour D&C.

En 2016, les frais d'organisation de la conférence annuelle du groupe *restructuring*, de D&C accueillant 180 participants à la Banque de France, ainsi que les frais du dîner la veille au Palais Brongniart, se sont élevés au total à 15 143 €. Le sponsoring de ces événements aura permis de limiter les dépenses liées à son organisation, tout en permettant de mettre en avant l'expertise et le réseau de D&C.

39 561 € ont été dépensés pour la recherche et sa valorisation, notamment en raison des compensations allouées aux rédacteurs ayant contribué à l'élaboration des articles de recherche publiés par D&C. Sur ces 39 561 €, 9 579 € ont été versés aux auteurs. La différence correspond aux postes suivants : les frais de traduction des publications, les frais d'impression des publications, les frais liés au marketing et à leur promotion, les frais d'assistants recherche.

## Ventilation des dépenses en 2016



### OBJECTIFS 2017

D&C souhaite poursuivre le renforcement de son pôle de recherche, en rémunérant davantage ses auteurs ne disposant pas de revenu complémentaire significatif.

D&C entend cette année publier dans des domaines plus variés, en dehors de son cadre d'expertise initial avec le droit des entreprises. D&C mettra ainsi l'accent sur les thèmes suivants :

- gouvernance d'entreprise et droits des minoritaires, il s'agira de faire évoluer le cadre juridique afin d'encourager une répartition plus large du capital des entreprises, permettant un accroissement de la liquidité ;
- restructuration de dette souveraine, à l'appui des enseignements en matière de restructuration obligataire de dettes d'entreprise ;
- mécanismes de résolution bancaire, il s'agit de proposer des améliorations au cadre juridique européen ;
- concurrence et numérique, le droit de la concurrence est amené à évoluer de manière significative dans les années à venir, compte tenu des enjeux posés par l'économie numérique.

D&C souhaite enfin accroître encore son influence sur les pouvoirs publics et espère à cet égard faire évoluer son comité de direction en ce sens.

Sophie VERMEILLE  
Présidente  
svermeille@droitetcroissance.fr